

COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU

SOULTZERLAND

HOFFEN, KEFFENACH, MEMMELSHOFFEN, RETSCHWILLER,
SCHOENENBOURG, SOULTZ-SOUS-FORETS, SURBOURG

COMMUNE DE

HOFFEN

Note relative au réseau d'eau potable

ELABORATION APPROBATION

VU POUR ETRE ANNEXE
A LA DELIBERATION DU
6 septembre 2012

A HOHWILLER
LE

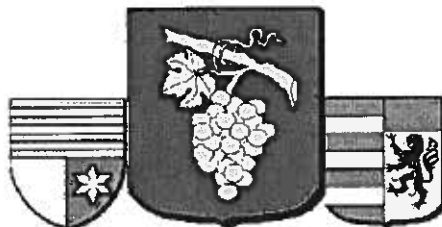
10 SEP. 2012



LE PRESIDENT

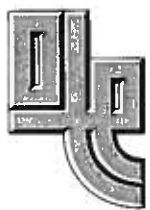
Charles GRAF

Commune de HOFFEN



Annexe sanitaire du P.L.U.

Note relative au réseau d'eau potable



O.T.E. ingénierie

OMNIUM TECHNIQUE EUROPÉEN

1 Rue de la Lisière
BP 40110
67403 ILLKIRCH CEDEX
Tél. 03 88 67 55 55 - Fax 03 88 66 70 80

REV	DATE	DESCRIPTION	REDACTION/VERIFICATION	APPROBATION	N° AFFAIRE : 08271	Page : 1/15
0	17/12/2010	Création	OTE - S. WASSMUTH	C.H.		

Les révisions sont indiquées par une marque de révision notée en marge

SOMMAIRE

1.	Introduction.....	3
2.	Généralités	4
2.1.	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE.....	4
2.2.	DEMOGRAPHIE.....	4
2.3.	DEVELOPPEMENT URBAIN.....	4
	2.3.1. HOFFEN.....	4
	2.3.2. LEITERSWILLER.....	6
	2.3.3. HERMERSWILLER.....	6
2.4.	ANALYSE PAYSAGERE.....	6
2.5.	TOPOGRAPHIE	7
2.6.	GEOLOGIE.....	7
2.7.	HYDROGEOLOGIE.....	7
2.8.	RESEAU HYDROGRAPHIQUE	8
3.	Etat actuel.....	9
3.1.	STRUCTURE ADMINISTRATIVE	9
3.2.	INSTALLATIONS EXISTANTES	9
	3.2.1. RESEAU INTERCOMMUNAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DES COMMUNES DU CANTON DE SOULTZ-SOUS-FORETS	9
	3.2.2. RESEAU INTERCOMMUNAL DU SYNDICAT DES EAUX DE SELTZ	10
	3.2.3. RESEAU COMMUNAL HERMERSWILLER.....	12
	3.2.4. RESEAU COMMUNAL HOFFEN	13
	3.2.5. RESEAU COMMUNAL LEITERSWILLER.....	14

1. Introduction

Conformément à l'article R. 123-14 du Code de l'Urbanisme, la présente annexe sanitaire, relative au réseau d'eau potable, accompagne le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).

Elle est constituée des pièces suivantes :

- la note technique décrivant les caractéristiques essentielles du réseau dans son état actuel et futur,
- un plan du réseau avec les projets d'aménagement.

Le présent document constitue la note technique.

2. Généralités

Les communes de Hoffen, Leiterswiller et Hermerswiller ont fusionné en 1974.

La commune de Hoffen, intégrée à la Communauté de Communes du Soultzerland, est également rattachée aux Etablissements Publics de Coopération suivants :

- le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin,
- le SICTEU du secteur de Soultz-Sous-Forêts,
- le Syndicat des eaux du canton de Seltz,
- le Syndicat intercommunal d'aménagement de la vallée du Seltzbach,
- le Syndicat des communes forestières de Soultz-Sous-Forêts et environs.

2.1. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

La commune se situe à l'Est de la commune de Soultz-Sous-Forêts et dans la partie Est du territoire intercommunal. Hoffen, Leiterswiller et Hermerswiller sont regroupées.

La commune de Hoffen est desservie par les routes départementales 263, 52 et 76. Son ban communal est d'une surface de 933 hectares pour une population de 1214 habitants en 2007.

La commune de Hoffen fait partie du canton de Soultz-Sous-Forêts lequel est rattaché à l'arrondissement de Wissembourg.

2.2. DEMOGRAPHIE

La population de Hoffen serait de 1250 habitants aujourd'hui, chiffre communal probablement minoré.

Sur les 20 dernières années, la commune de Hoffen a vu sa population augmenter de 22% (entre 1990 et 2008).

2.3. DEVELOPPEMENT URBAIN

2.3.1. HOFFEN

Hoffen s'est installée en fond de vallon, sur la RD 76 au Nord du Seltzbach.

Le bâti traditionnel, en majorité de type dense, présente une forme très compacte orientée Nord-Sud. Particulièrement bien préservé, il offre à la rue du Tilleul (RD 76) un ordonnancement d'une rare qualité, connu au-delà de l'Alsace du Nord.

Le village ancien étant adossé au Seltzbach, les extensions plus récentes se sont faites linéairement vers le Nord, principalement dans la rue de la Forêt (bâti de faubourg structuré puis bâti isolé sur parcelle, en diffus), à l'Ouest dans la rue de la Gare (bâti de

faubourg déstructuré) et dans une moindre mesure rue de la Hack (bâti isolé sur parcelle, en diffus).

2.3.2. LEITERSWILLER

Leiterswiller s'est installée en fond de vallon, dans une constante logique d'urbanisation linéaire.

Le bâti traditionnel est implanté le long de la rue des Eglises et à son contact direct, le bâti que l'on peut qualifier de faubourg déstructuré résulte de constructions au coup par coup le long de la rue du Camp, de la rue des Romains et de la rue des Eglises dans sa partie Sud.

Enfin, l'urbanisation s'étire jusqu'à Hoffen, le long de la rue des Eglises sous diverses formes : bâti isolé sur parcelle en diffus, bâti de faubourg structuré ou non.

2.3.3. HERMERSWILLER

Hermerswiller est installée en ligne de crête, sur la RD 52 à l'Ouest de Sultz-Sous-Forêts.

La commune présente trois visages bien différents : le bâti traditionnel dont l'enveloppe urbaine est regroupée au Nord de la rue Principale (RD 52), l'urbanisation linéaire le long de la rue Principale et la rue de Seltzbach, et le lotissement récent à l'entrée Est de la commune.

2.4. ANALYSE PAYSAGERE

Le ban de Hoffen-Leiterswiller est partagé entre espaces agricoles ouverts et massif forestier dense. Il est relativement bien structuré par le passage du *Seltzbach* et de son affluent qui présentent des ripisylves remarquables.

Du fait des développements récents en direction de la gare, le tissu urbain s'est dilaté. L'urbanisation s'étant installée le long des chemins ruraux, de grands cœurs d'îlot arborés de vergers, enclavés, se sont créés.

Situé en ligne de crête, le village de Hermerswiller est le point le plus haut du territoire. Depuis celui-ci il est possible de prendre la pleine mesure du grand paysage de Sultzerland puisque, à l'exception de Surbourg caché par une ligne de crête, on perçoit l'ensemble des limites du territoire (lignes de crête et massifs forestiers).

Le ban communal, pour sa part, est structuré par la RD 263 au Sud et la ripisylve au Nord. Les espaces agricoles ouverts occupent le reste du territoire.

Si le centre ancien laisse percevoir une densité forte depuis l'espace public, c'est en partie dû à une structure des voies par le bâti qui fait des jardins et cœurs d'îlot des espaces intimes en rupture avec l'espace public. Cette densité perçue laisse cependant un caractère fort rural des voies et rues de la commune.

2.5. TOPOGRAPHIE

Le territoire de la commune de Hoffen accuse une topographie diversifiée. En effet, sa recomposition de trois bans et notamment le rattachement de Hermerswiller diversifie les différentiels topographiques.

Ainsi, Hermerswiller se place à une altitude de 170 mètres environ sur le haut du versant. Leiterswiller et Hoffen se placent en fond de vallon du *Seltzbach* à une altitude d'environ 140 mètres. Le vallon du *Seltzbach* est relativement large et marque, en partie, les limites Est et Nord-Est du ban communal. A l'extrémité Est, le long du Hausauerbach, les altitudes se placent à 139 mètres dans les parties basses, en revanche, le Harnischheck, dans le bois de Hoffen atteint 182 mètres. Les parties hautes du ban communal se placent au Nord de la RD 263 au niveau de la zone bâtie de Hermerswiller ainsi qu'en partie Sud du ban dont l'altitude culmine à 172 mètres au niveau du Kaltenberg.

En partie Ouest, en limite avec Soultz-Sous-Forêts, l'altitude est plus importante et culmine à 190 mètres au niveau du Rohrberg.

2.6. GEOLOGIE

Du point de vue géologique, les collines reposent sur des marnes argileuses de l'Oligocène (dépôts marins du Tertiaire). Ces terrains ont été recouverts par des loess, aujourd'hui plus ou moins décarbonatés. Ce sont des sols favorables à la culture des céréales.

En superficiel, les sols de la commune de Hoffen se composent essentiellement de loess du würm qui sont érodés sur une grande épaisseur. L'épaisseur des loess est de l'ordre de 4,00 à 5,00 m.

Le loess est un sédiment constitué de poussières dont la majeure partie est de la taille des limons (4 à 50 micromètres), et qui a été mis en place au cours de périodes froides de l'ère quaternaire, sous l'influence de vents secs (et le plus souvent froids). Les loess sont essentiellement localisés à la périphérie des anciennes calottes glaciaires du quaternaire.

Dans les vallées drainées par les fossés, des colluvions loessiques holocènes plus ou moins argileux se sont constitués par un remaniement du lehm post-glaciaire des loess sous-jacents, et accessoirement de colluvions loessiques quaternaires. Leur épaisseur est de l'ordre de 2,00 m.

Des dépôts de fond de vallons d'origine colluviale sont présents dans les vallées drainées par les cours d'eau. Ils sont constitués de sables, limons, argiles et tourbes intercalées avec une épaisseur de plus de 2,50 m. Ils se sont formés après le creusement des vallées au post-glaciaire.

2.7. HYDROGEOLOGIE

Au niveau hydrogéologique, Hoffen se situe dans les basses terrasses alluviales du *Seltzbach*. Leur régime est essentiellement déterminé par le niveau du cours d'eau ; ces ressources sont inexploitable.

2.8. RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Sur le ban de Hoffen, le Seltzbach recueille les affluents depuis le Nord, le Hausauerbach qui vient d'Oberhoffen les Wissembourg, le Wintzenbaechel de Schoenenbourg, et le Froeschwillerbach qui descend de Hoffen et traverse Sultz-Sous-Forêts.

Le territoire de Hoffen constitue l'exutoire du Sultzerland et regroupe le réseau hydrographique de toutes les communes situées à l'ouest, à l'exception de la partie Sud de Surbourg.

La gestion des cours d'eau et des fossés sur l'ensemble du territoire du Sultzerland aura ainsi des conséquences directes sur la commune de Hoffen et les communes situées plus en aval.

Hoffen et Leiterswiller sont davantage concernées que Hermerswiller de par leur localisation en fond de vallon. Il sera donc primordial de veiller à la préservation des lits majeurs et des zones de libre écoulement des eaux en cas de crues.

Le territoire communal de Hoffen récolte les eaux superficielles du territoire en amont, y compris les communes situées au Nord et qui n'appartiennent pas au territoire administratif du Sultzerland. Le Hausauerbach rejoint effectivement le Seltzbach à Hoffen.

3. Etat actuel

3.1. STRUCTURE ADMINISTRATIVE

L'alimentation en eau potable de la commune est assurée par :

- le Syndicat des Eaux de Seltz pour Hoffen et Leiterswiller,
- le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable des Communes du Canton de Sultz-sous-Forêts pour Hermerswiller.

Ces syndicats ont en charge la gestion des réseaux, ainsi que leur entretien.

3.2. INSTALLATIONS EXISTANTES

3.2.1. RESEAU INTERCOMMUNAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DES COMMUNES DU CANTON DE SOULTZ-SOUS-FORETS

L'alimentation en eau potable de Hermerswiller est assurée par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable des Communes du Canton de Sultz-Sous-Forêts.

3.2.1.1 PRODUCTION

Les principaux points de prélèvement sont les suivants :

- sources des Sept Fontaines captant la nappe des grès vosgiens,
- Grandes Fontaines captant la nappe des grès vosgiens,
- 2 forages dans le massif du Hochwald captant la nappe des grès vosgiens,
- Forage à Neuhaeusel par le biais du Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable captant la nappe des alluvions rhénanes.

En 2009, les volumes prélevés sont les suivants :

- sources des Sept Fontaines : 221 122 m³,
- 2 forages dans le massif du Hochwald : 147 224 m³,
- Forage à Neuhaeusel par l'achat au Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de Wissembourg : 451 339 m³.

Les réservoirs présents sur les réseaux sont les suivants :

- Réservoir 1 du Weidenweg d'une capacité de 500 m³ et interceptant l'eau provenant des sources des Sept Fontaines et des forages du Hochwald,
- Réservoir 2 de Surbourg d'une capacité de 500 m³ et interceptant l'eau provenant du réservoir 1 du Weidenweg et de Neuhaeusel,
- Réservoir de Hohwiller d'une capacité de 1 000 m³ et interceptant l'eau provenant de la nappe phréatique de Neuhaeusel,
- Château d'eau de Schoenenbourg d'une capacité de 150 m³ et interceptant l'eau provenant des sources et des forages du Hochwald.

Tous les captages d'eau du Syndicat sont affectés d'un périmètre de protection qui a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 22 décembre 2000.

Le forage du Syndicat de Production a été déclaré d'utilité publique en 2010.

3.2.1.2 DISTRIBUTION

La vente d'eau en 2009 se décompose de la façon suivante :

- 563 746 m³ pour la consommation domestique et agricole,
- 63 010 m³ pour la consommation industrielle.

Le réseau du Syndicat compte :

- 140 km de conduites principales,
- 42 km de branchements particuliers.

Le secteur Nord du Syndicat est alimenté par les sources de Sept Fontaines et les forages du Hochwald.

Le secteur Sud du Syndicat est alimenté par les ressources précédentes et par le Syndicat Mixte de Production (forages de Neuhaeusel).

Le syndicat réalise de nombreuses interventions sur le réseau.

En 2009, les travaux ont principalement consisté à réaliser une extension du réseau sur 145 ml pour le lotissement « La Roselière » à Betschdorf et à renforcer la conduite intercommunale Sultz-sous-Forêts / Kutzenhausen sur 920 ml.

La commune de Hermerswiller n'était pas concernée par des travaux.

3.2.1.3 QUALITE DE L'EAU

Des stations de traitement d'eau sont présentes en aval immédiate des ressources :

- grandes fontaines : traitement de neutralisation,
- forages du Hochwald : traitement d'arsenic et de neutralisation,
- sources des Sept Fontaines : traitement d'arsenic et de neutralisation.

En 2009, l'eau produite et distribuée par le Syndicat des Eaux de Sultz-sous-Forêts est conforme aux limites de qualité physico-chimique en vigueur.

Sur le plan bactériologique, l'eau provenant des forages de Neuhaeusel est conforme aux limites en vigueur ; l'eau provenant des sources et des forages du Hochwald est de qualité moyenne, mais aucune restriction d'usage de l'eau n'a été jugée nécessaire par l'autorité sanitaire.

3.2.2. RESEAU INTERCOMMUNAL DU SYNDICAT DES EAUX DE SELTZ

L'alimentation en eau potable de Hoffen et Leiterswiller est assurée par le Syndicat des Eaux de Seltz.

3.2.2.1 PRODUCTION

L'alimentation en eau potable des 11 communes du Syndicat des Eaux de Seltz est assurée par 2 forages situés au Sud-Est de Seltz, exploitant la nappe des alluvions récentes du Rhin et permettant de produire en moyenne 750 000 m³/an. Ils ont été réalisés en 1950 à une profondeur d'environ 12 m.

Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 17 juin 1975 et disposent de périmètres de protection.

Les communes de Hoffen et de Leiterswiller sont alimentées depuis le forage qui dessert la branche de Niederroedern (Aschbach, Buhl, Hatten, Niederroedern, Oberroedern, Rittershoffen, Stundwiller).

A titre d'information, le 2nd forage alimente la branche de Seltz (Seltz et Schaffhouse). Les pompes sont asservies au réservoir de Seltz, qui permet le stockage de 400 m³. En 2009, ce forage a été réhabilité avec régénération du forage et pose d'un nouveau chemisage à l'intérieur du forage. En effet, le tubage et les crépines laissaient passer du gravier filtrant à l'intérieur même du puits. Une pompe sur le forage 2 a également été remplacée.

Les pompes du forage alimentant Hoffen et Leiterswiller ont un débit d'exploitation de 250 m³/h et sont asservies au réservoir de Niederroedern, qui permet un stockage de 500 m³.

Le trop-plein de ce réservoir peut être stocké dans un réservoir de 500 m³ à Rittershoffen et un réservoir de 400 m³ à Oberroedern.

Le taux de pertes du réseau est important avec 25% en 2009.

Il existe une interconnexion de secours avec le Syndicat Mixte de Production de la Région de Wissembourg, dont l'eau est captée dans la nappe alluviale du Rhin par un forage situé à Neuhaeusel. L'interconnexion se situe à Leiterswiller, Hoffen et Rittershoffen. L'achat d'eau en 2009 représente 15 175 m³, soit environ 2% de la production du Syndicat des Eaux de Seltz.

3.2.2.2 DISTRIBUTION

Le réseau du Syndicat des Eaux de Seltz compte 127 km de conduites principales de diamètres compris entre 60 et 250 mm, dont :

- 102 km de réseau de distribution à l'intérieur des communes,
- 25 km de réseau intercommunal.

Pour la sécurisation de la distribution, les réseaux communaux sont maillés par le réseau intercommunal dans la mesure du possible.

Les conduites, les plus anciennes, sont les conduites intercommunales et celles des centres des communes, datant des années 1952 à 1957, à l'époque de la mise en place des puits de forage.

Sur ce réseau ancien se sont greffés des lotissements, dont la première vague s'est construite dans les années 80.

Le Syndicat des Eaux de Seltz pratique le renouvellement renforcement des réseaux et branchements sous domaine public, en coordination avec les grands travaux de voirie pour la sécurisation de la distribution.

Pour Hoffen et Leiterswiller, les travaux récemment réalisés sont :

- Le renforcement du réseau communal rue de l'Eglise à Leiterswiller,
- Le remplacement de 2 poteaux d'incendie sur Hoffen,
- Le renforcement du réseau intercommunal entre Oberroedern et Leiterswiller le long de la RD 52 qui est le traditionnel point noir lors de ruptures sur le réseau intercommunal.

3.2.2.3 QUALITE DE L'EAU

L'eau du Syndicat des Eaux de Seltz n'est pas traitée.

En 2009, l'eau produite et distribuée par le Syndicat est conforme aux limites de qualités bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

3.2.3. RESEAU COMMUNAL HERMERSWILLER

3.2.3.1 CONSOMMATION

En 2009, la consommation moyenne annuelle sur la commune est de 11 722 m³, ce qui représente 2% de la consommation domestique et agricole du Syndicat.

Le nombre d'habitants étant de 319, la consommation domestique moyenne d'eau par habitant et par jour est de 100 l.

A l'échelle du Syndicat, la consommation domestique moyenne d'eau par habitant et par jour est de 129 l.

La consommation moyenne de la commune de Hermerswiller est inférieure à la consommation moyenne du syndicat.

3.2.3.2 DISTRIBUTION

La desserte de la commune de Hermerswiller est assurée par une conduite DN 150 provenant de Sultz-sous-Forêts. Le réseau est en antenne sur le réseau intercommunal.

Le réseau de distribution est globalement maillé au niveau de la commune. Quelques rues sont néanmoins en antenne, mais les réseaux en antenne sont de faible longueur (rue de Seltzbach, rue des Prés).

Les conduites de distribution ont des diamètres compris entre 80 et 150 mm.

3.2.3.3 SERVICE INCENDIE

Les dispositions à prendre en vue de la lutte contre l'incendie sont régies par la circulaire interministérielle du 10 décembre 1951. Les canalisations alimentant les appareils d'incendie devront pouvoir fournir un débit minimal de 60 m³/h avec une pression au sol d'au moins 1 bar. L'espacement entre poteaux d'incendie doit être de l'ordre de 150 m.

Le réseau de distribution de la commune de Hermerswiller est équipé de poteaux d'incendie répartis sur l'ensemble de la commune.

3.2.3.4 QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

Le contrôle sanitaire est confié au Service Santé-Environnement de la DDASS.

Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé. Les prélèvements sont réalisés à la ressource et sur le réseau de distribution (réservoirs, communes aux robinets du consommateur).

Pour 2009, le contrôle sanitaire a permis de constater que l'eau produite et distribuée par le Syndicat sur le secteur Nord est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur. Sur le plan bactériologique, l'eau est de qualité moyenne, mais aucune restriction d'usage n'a été jugé nécessaire par l'autorité sanitaire.

3.2.4. RESEAU COMMUNAL HOFFEN

3.2.4.1 CONSOMMATION

La consommation moyenne sur la commune de Hoffen sur les 3 dernières années est la suivante :

	2007	2008	2009
Habitants			528
Consommation annuelle (m ³)	28 573	26 039	26 599
Consommation (l/hab/jour)	151	135	138

A l'échelle du Syndicat des Eaux de Seltz, la consommation domestique moyenne d'eau par habitant et par jour en 2009 est de 131 l.

La consommation moyenne de la commune de Hoffen est légèrement supérieure à la consommation moyenne du syndicat.

3.2.4.2 DISTRIBUTION

La desserte de la commune de Hoffen est assurée par la conduite intercommunale de diamètre 200 mm provenant de Leiterswiller.

Hoffen est situé en bout du réseau intercommunal du Syndicat des Eaux de Seltz.

Le réseau de distribution au sein de la commune est maillé hormis quelques antennes (rue Seefeld, rue hohl).

Les conduites de distribution ont des diamètres compris entre 80 et 100 mm. Seule la conduite d'arrivée dans la commune rue du Tilleul est de diamètre 200 mm. A l'intersection de la rue du Tilleul avec la rue Principale, le diamètre de la conduite de distribution passe à 100 mm.

Au Nord de Hoffen, il existe une interconnexion de secours avec le Syndicat Mixte de Production de la Région de Wissembourg. Cette interconnexion permet une sécurisation de la distribution en cas de rupture sur le réseau du Syndicat de Seltz en amont de Hoffen.

3.2.4.3 SERVICE INCENDIE

Les dispositions à prendre en vue de la lutte contre l'incendie sont régies par la circulaire interministérielle du 10 décembre 1951. Les canalisations alimentant les appareils d'incendie devront pouvoir fournir un débit minimal de 60 m³/h avec une pression au sol d'au moins 1 bar. L'espacement entre poteaux d'incendie doit être de l'ordre de 150 m.

Le réseau de distribution de la commune de Hoffen est équipé de poteaux d'incendie répartis sur l'ensemble de la commune.

3.2.4.4 QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

Le contrôle sanitaire est confié au Service Santé-Environnement de la DDASS.

Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé. Les prélèvements sont réalisés à la ressource et sur le réseau de distribution (réservoirs, communes aux robinets du consommateur).

Pour 2009, le contrôle sanitaire a permis de constater que l'eau produite et distribuée par le Syndicat est conforme aux limites de qualités bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

3.2.5. RESEAU COMMUNAL LEITERSWILLER

3.2.5.1 CONSOMMATION

La consommation moyenne sur la commune de Leiterswiller sur les 3 dernières années est la suivante :

	2007	2008	2009
Habitants			418
Consommation annuelle (m ³)	18 626	15 390	16 831
Consommation (l/hab/jour)	141	101	110

A l'échelle du Syndicat des Eaux de Seltz, la consommation domestique moyenne d'eau par habitant et par jour en 2009 est de 131 l.

La consommation moyenne de la commune de Leiterswiller est légèrement inférieure à la consommation moyenne du syndicat.

3.2.5.2 DISTRIBUTION

La desserte de la commune de Leiterswiller est assurée par la conduite intercommunale DN 200 provenant de Oberroedern.

Cette conduite traverse Leiterswiller par la rue de l'Eglise afin d'alimenter la commune de Hoffen située en bout du réseau intercommunal.

Le réseau de distribution de la rue des Romains et de la cité des Cadres est maillé. La distribution des autres rues est réalisée en antenne (rue de Seltzmatt, rue du Stade,...).

Les conduites de distribution ont des diamètres compris entre 60 et 200 mm.

Au niveau de Leiterswiller, il existe une interconnexion de secours avec le Syndicat Mixte de Production de la Région de Wissembourg. Cette interconnexion permet une sécurisation de la distribution en cas de rupture sur le réseau du Syndicat de Seltz en amont de Leiterswiller.

Ce secteur est un point noir lors de ruptures sur le réseau intercommunal, le renforcement du réseau entre Oberroedern et Leiterswiller va atténuer ces problèmes.

3.2.5.3 SERVICE INCENDIE

Les dispositions à prendre en vue de la lutte contre l'incendie sont régies par la circulaire interministérielle du 10 décembre 1951. Les canalisations alimentant les appareils d'incendie devront pouvoir fournir un débit minimal de 60 m³/h avec une pression au sol d'au moins 1 bar. L'espacement entre poteaux d'incendie doit être de l'ordre de 150 m.

Le réseau de distribution de la commune de Leiterswiller est équipé de poteaux d'incendie répartis sur l'ensemble de la commune.

3.2.5.4 QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

Le contrôle sanitaire est confié au Service Santé-Environnement de la DDASS.

Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé. Les prélèvements sont réalisés à la ressource et sur le réseau de distribution (réservoirs, communes aux robinets du consommateur).

Pour 2009, le contrôle sanitaire a permis de constater que l'eau produite et distribuée par le Syndicat est conforme aux limites de qualités bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.